

## Viser la lune. *Intention et Meinen* dans la phénoménologie des *Recherches logiques* (et un peu au-delà)

Claudio Majolino (Lille, 1 décembre 2011)

[claudio.majolino@univ-lille3.fr](mailto:claudio.majolino@univ-lille3.fr)

*Always reach for the moon,  
because even if you miss you land among the stars*  
Oscar Wilde

**I.01.** C'est donc à bon escient que Jean de Gênes rapportera à la même racine, *tendere*, tous les sens que nous avons relevés, intensification (augmentation), direction de l'esprit, attention, considération, intellection (due à une tension de l'âme) et résultat de cet acte (conception, abstraction), enfin volonté et fin. [...] La notion d'*intention* est en fait pour le moins analogique, avant que dans la philosophie moderne et contemporaine ses différents sens (intention cognitive – intentionnalité, attention / intention volontaire / intensité) semblent s'éloigner les uns des autres [J-L. Solère, *Tension et intention. Esquisse de l'histoire d'une notion*, 2007, p. 120].

**II.02.** [...] on peut déterminer les phénomènes linguistiques : 1. En tant que phénomènes *en relation au sujet* [Subjektbezogen]. 2. En tant que phénomènes déconnectés du sujet [Subjektentbunden], pourvus pour cette raison d'une fixation intersubjective [K. Bühler, *Théorie du langage*, 1934, §4].

**Tableau 01.**

« x veut dire... »	x = une expression E	E1 = expression lexicale (ex. entrée de dictionnaire)	Dire
		E2 = expression prononcée (ex. action d'un locuteur)	
	x = un sujet S	S1 = locuteur (ex. un sujet qui parle)	Vouloir dire
		S2 = personne (ex. un sujet conscient pourvu d'états mentaux)	

**I.03.** Il nous reste à examiner ce qu'elle [*scil.* la parole] a de spirituel, qui fait l'un des plus grands avantages de l'homme au-dessus de tous les autres animaux, et qui est une des plus grandes preuves de sa raison : c'est l'usage que nous en faisons pour signifier nos pensées, et cette invention merveilleuse de composer de vingt-cinq ou trente sons cette infinie variété de mots, qui, n'ayant rien de semblable en eux-mêmes à ce qui se passe dans notre esprit, ne laissent pas de découvrir aux autres tout le secret, et de faire entendre à ceux qui n'y peuvent pénétrer, tout ce que nous concevons, et tous les divers mouvements de notre âme [Arnauld et Lancelot, *Grammaire générale et raisonnée*, 1660, II, 1].

**I.04.** *Intendere arcum*, den Bogen des Geistes spannen und den Pfeil der Erkenntnis auf Teile der Welt richten, ist zusammen mit der Lehre von der direkten Intentionalität eine intuitiv eingängige und weitbreitete philosophische Metapher. Aber warum ist der Pfeil der Intentionalität eine viel einleuchtende Denkfigur als das Einwärtsfließen von Information? Dies mag daran liegen, daß unser mentales Modell der Repräsentationsbeziehung sich an dem psychischen Phänomen der Aufmerksamkeit—also am subjektiven Erleben von gerichteter Metarepräsentation—orientiert. Mit anderen Worten : das mentale Modell von uns selbst als kognitiven Agenten ist häufig eines von Organismen, sie ihren "epistemischen Scheinwerferstrahl" nach Belieben auf die Welt und in ihr eigenes Inneres richten, von Wensen, die *als Erlebnissubjekte* die Repräsentationsbeziehung stiften » (T. Metzinger, *Subjekt und Selbstmodell*, 1999, p. 128).

**I.05.** Si nous considérons de plus près cette notion cardinale de la philosophie de l'esprit contemporaine [*scil.* l'intentionnalité], nous ne trouvons rien d'autre, au fond, qu'une très vieille métaphore stoïcienne : celle de la « visée », de l'archer et de la flèche. Nous visons des objets : c'est exactement ce que dit la métaphore qu'est, on l'oublie trop souvent, l'intentionnalité. Le noyau de l'idée d'intentionnalité telle que l'institue cette métaphore est que c'est *en vertu de mon orientation vers l'objet que je peux obtenir cet objet*, quel que soit le sens dans lequel, du reste, je l'obtiens. (...) L'intentionnalité en ce sens, ne se comprend que comme une anticipation de l'objet. Le tireur sait ce qu'il vise, et l'objectif de son acte, que celui-ci à la fin, soit atteint ou non, reste de toute façon prescrit par l'acte lui-même (J. Benoist, *Les limites de l'intentionnalité*, 2005, p. 256).

**I.06.** A tendency has *directedness*, but *directedness* is often used as *differentia specifica* of intentionality. The true graphical representation of both tendency and intentionality is the arrow (I. Johansson, *Intentionality and*

tendency, in K. Mulligan (éd.), *Language, Truth and Ontology*, 1991, p. 180).

**I.07.** Intention ist Meinen, meinendes Gerichtetsein auf etwas. Was heißt Meinen ? Es gehört jedenfalls dazu dasjenige, was wir am schönsten durch ein Pfeil symbolisieren können: was uns Richtung symbolisiert. Das, was im Moment der Richtung liegt, soll das Bewußtsein auszeichnen. Es weist, daß es in etwas hineinweist (H. Plessner, *Elemente der Metaphysik*, 1931-32, p. 72).

**II.01.** Le langage a pour fin immédiate de permettre la communication des pensées, et c'est pourquoi il pourrait effectivement sembler qu'il soit pris en compte par la logique qui, au sens large, permet aussi d'enseigner d'autres lois mais non par la logique qui, au sens étroit, a pour fin de conduire le chercheur lui-même à la connaissance. Mais du fait de l'association d'idées, l'expression linguistique est énormément mêlée à nos idées, et elle exerce ainsi sur notre pensée elle-même une grosse influence [...], le langage [est donc] un instrument de secours essentiel pour la pensée, bien qu'il puisse aussi avoir un effet nuisible (Brentano, *Théorie du jugement correct*, §11).

**II.02.** Les conséquences de la naissance non planifiée du langage, c'est que, par rapport aux phénomènes psychiques exprimés, chaque langue s'avère tantôt trop riche, tantôt trop pauvre. Comme elle se forme sans suivre de plan et sans bénéficier d'aide, et comme elle cherche à servir une diversité d'intentions [wegen der Vielheit der Absichte], le langage est en vérité une reproduction très incomplète et non fiable des pensées et de leurs configurations. C'est pourquoi il est impossible d'échafauder la logique à partir de la grammaire (Brentano, *Théorie du jugement correct*, §12).

**II.03.** Bien qu'il soit originellement apparu en vue de communiquer, le langage a acquis une grande importance même pour la pensée solitaire, pour ce qui n'est pas lié à des intentions de communication, et cela du fait de l'extraordinaire solidité des associations entre pensées et expressions linguistiques [*ursprünglich für die Zwecke der Mitteilung entstanden, gewinnt doch auch für das einsame Denken, für das was nicht mit Mitteilungsabsichten verbunden ist, eine große Wichtigkeit, nämlich wegen der außerordentlichen Festigkeit der Assoziationen zwischen Gedanken und sprachliche Ausdrücke*] (Brentano, *Théorie du jugement correct*, §12).

**II.04.** Le langage a en général pour fin de permettre l'expression de nos phénomènes psychiques, à savoir nos représentations, nos jugements, nos sentiments et nos décisions. On dit souvent que le langage doit être l'expression de notre pensée en employant ce terme en un sens très large ; ainsi, à chaque énoncé correspond une pensée. (...) Nous disons des phrases et voulons ainsi manifester nos phénomènes psychiques et on suppose que certains phénomènes psychiques le plus souvent analogues sont simultanément suscités chez l'interlocuteur, à savoir notamment des jugements et des phénomènes propre à la vie affective [*Wir sprechen Worte und wollen dadurch unsere psychischen Phänomene kundgeben, gleichzeitig sollen bestimmte, meist ähnliche Phänomene im Angeredeten hervorgerufen werden, und zwar vornehmlich Urteile und Phänomene des Gemütslebens*] (Brentano, *Théorie du jugement correct*, §16).

**II.5.** Toute représentation sensorielle ou imaginative peut fournir des exemples de phénomènes psychiques. Et par représentation j'entends ici non pas ce qui est représenté, mais l'acte [*Akt*] de représentation. L'audition d'un son, la vision d'un objet coloré, la sensation de chaud et de froid ainsi que tous les états analogues de notre imagination sont des exemples au sens où je prends ce terme ; mais également l'acte de penser une notion générale, si tant est que cet acte existe effectivement. En outre, n'importe quel jugement, n'importe quel souvenir, n'importe quelle attente, n'importe quel raisonnement, n'importe quelle croyance ou opinion, n'importe quel doute constituent des phénomènes psychiques. De même tout ce qui est émotion : joie, tristesse, crainte, espoir, courage, découragement, colère, amour, haine, désir, volonté, intention [*Begierden, Willen, Absicht*], étonnement, admiration, mépris etc. Comme exemples de phénomènes physiques nous citerons : une couleur, une figure, un paysage que je vois, un accord que j'entends, la chaleur, le froid, l'odeur que je sens et toutes les images de même genre qui apparaissent dans mon imagination. Ces exemples doivent suffire à faire voir clairement la différence entre les deux classes (Brentano, *Psychologie d'un point de vue empirique I*, 1874, Partie II, §1).

**II.6.** Daß die Namen nicht etwa das Erste waren, was in der Sprache vorhanden war, ist womöglich noch zweifelloser. Sie entstanden im Interesse der Zeichenersparnis, zusammen mit gewissen synsemantischen Zeichen, wovon später zu handeln sein wird. Wenn also die oft aufgeworfene Frage, ob die ersten Wörter der Sprache Dinge oder Eigenschaften (resp. Vorgänge) bezeichnet hätten, dahin verstanden wird: ob jene Wörter bloße Namen von Dingen oder von Eigenschaften gewesen seien, so ist beides zu verneinen. Die ersten absichtlichen Sprachäußerungen des Menschen waren zweifellos von interesseheischender Natur, und später waren es Aussagen, wenn auch von höchst primitiver Gestalt. Man machte die Erfahrung, daß unabsichtliche

Schreilaute und Geberden das psychische Leben anderer Wesen beeinflussen, sie zur Aufmerksamkeit, Hilfeleistung, Mitleid usw. veranlassen. Auf Grund solcher Erfahrungen erwartete man in gleichen oder ähnlichen Fällen ein Gleiches oder Ähnliches, und tat auf Grund dieser Erwartung absichtlich, was früher unabsichtlich geschehen war. Die Kundgabe der eigenen Gefühle oder Willensmeinungen und der eigenen Überzeugungen wurde zum Mittel um in anderen Wesen gewisse Gemütszustände oder Willensentschlüsse und gewisse Urteile zu erwecken. Man äußerte also zuerst Emotive und Aussagen, wenn sie auch unseren heutigen gleichbedeutenden Formeln recht unähnlich waren (Marty, *Untersuchungen*, §116).

**II.07.** Ce qui caractérise tout phénomène psychique, c'est ce que les Scolastiques du Moyen-Âge ont appelé l'in-existence intentionnelle (ou encore mentale) <1> et ce que nous pourrions appeler nous-mêmes – en usant d'expressions qui n'excluent pas toute équivoque verbale – rapport à un contenu, direction vers un objet (sans qu'il faille entendre par là une réalité) ou objectivité immanente. Tout phénomène psychique contient en soi quelque chose à titre d'objet, mais chacun le contient à sa façon. <NOTE 1 : Ils emploient également l'expression "exister à titre objectif (objective) dans quelque chose". [...] C'est ce que nous rappelle l'expression "exister à titre d'objet immanent", que l'on utilise parfois dans le même sens et où le mot immanent prête à malentendu> (Jedes psychische Phänomen ist durch das charakterisiert, was die Scholastiker des Mittelalters die intentionale (auch wohl mentale) <1> inexistenz eines Gegenstandes genannt haben, und was wir, obwohl mit nicht ganz unzweideutigen Ausdrücken, die Beziehung auf einen Inhalt, die Richtung auf ein Objekt (worunter hier nicht eine Realität zu verstehen ist), Ooder die imanente Gegesträndlichkeit nennen würden. Jede enthält etwas als Objekt in sich, obwohl nicht jedes in gleicher Weise. (Brentano, *Psychologie d'un point de vue empirique I*, 1874, Partie II, §5).

**II.08.** La compréhension de la manifestation n'est pas un savoir conceptuel de celle-ci, un jugement du genre de l'énonciation ; mais elle consiste simplement en ce que l'auditeur saisit (aperçoit) *intuitivement* celui qui parle comme une personne exprimant ceci ou cela, ou bien, comme nous pouvons le dire tout simplement, qu'il le perçoit comme personne. Quand j'écoute quelqu'un, je le perçois précisément comme sujet parlant, je l'entends raconter, démontrer, douter, désirer etc. L'auditeur perçoit la manifestation (*Kundgabe*) dans le même sens où il perçoit la personne même qui manifeste, bien que pourtant les phénomènes psychiques qui en font une personne ne puissent tomber, comme étant ce qu'ils sont, sous l'intuition d'une autre personne [Husserl, *I<sup>ère</sup> Recherche logique*, §7].

**II.09.** Wir sagten, unter Sprache verstehe man in der Sprachwissenschaft und Sprachphilosophie vornehmlich die absichtliche Kundgabe des inneren Lebens. Die primäre Intention bei dieser Kundgabe aber ist eine entsprechende Beeinflussung des fremden Seelenlebens. Man äußert in der Regel seine eigenen Vorstellungen, Urteile, Gefühle usw., um in andern psychischen Wesen Vorstellungen, Urteile und Gefühle, und zwar solche, die den eigenen analog sind, oder ihnen in anderer Weise korrespondieren, hervorzurufen. Diese Beeinflussung des fremden psychischen Lebens ist die primäre Absicht des Sprechens, mag sie selbst nun wie immer, mehr egoistisch oder altruistisch und überhaupt mehr oder weniger ideal motiviert sein. (Marty, *Untersuchungen*, §8)

**II.10.** Doch diese Weise des Zeichenseins, die Kundgabe des eigenen psychischen Lebens ist nicht das Einzige und nicht das Primäre, was beim absichtlichen Sprechen intendiert ist. Das primär Beabsichtigte ist vielmehr eine gewisse Beeinflussung oder Beherrschung des fremden Seelenlebens im Hörenden. Absichtliches Sprechen ist eine besondere Art des Handelns, dessen eigentliches Endziel ist, in anderen Wesen gewisse psychische Phänomene hervorzurufen. Dieser Intention gegenüber erscheint die Kundgebung oder Anzeige der Vorgänge im eigenen Innern nur als ein Mittel oder *parergon*, und so weist jedes absichtliche Sprechen eine Mehrheit von Seiten und verschiedene Weisen des Zeichenseins auf, und die eine Art dieser absichtlichen Zeichengebung ist eine unmittelbare, die andere dagegen in den meisten Fällen eine mittelbare (Marty, *Untersuchungen*, §58)

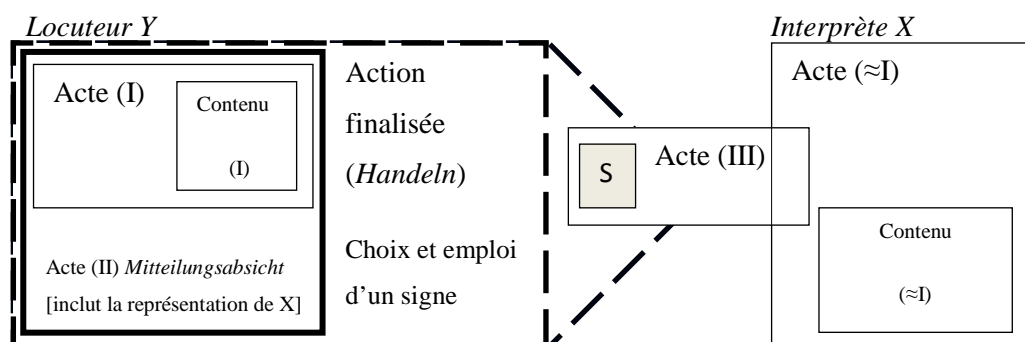
**II.11.** [...] dagegen das geäußerte Urteil unrichtig ist, ist die Aussage in diesem eigentlichen Sinne nicht Zeichen des Urteilsinhalts, sondern (in der Regel) nur ein Zeichen, daß der Sprechende so urteilt und daß er die Intention hat, ein analoges Urteil im Hörer zu erwecken, eventuell vermeint, ihm den Urteilsinhalt kundzugeben (Marty, *Untersuchungen*, §61)

**II.12.** Wir sagten, deren primäre Intention von Seite des Sprechenden sei, ein (wenigstens nach Qualität und Materie) analoges Urteil im Hörer zu erzeugen, wie das wofür in der Regel die Aussage den Ausdruck bildet. Aber natürlich gehört nicht dieser Erfolg zum Verständnis der Aussage (Marty, *Untersuchungen* §80).

**III.01.** Comme le cri non intentionnel [*unabsichtliche Schrei*], la prononciation intentionnelle d'un nom [*das absichtliche Aussprechen eines Namens*] manifeste également [...] une partie de la vie psychique du locuteur,

sauf que cette manifestation n'est pas fortuite mais résulte d'une intention de notre part [*diese Kundgebung keine unwillkürliche sondern eine von uns intendierte ist*]. [...] Dans le cas d'une locution intentionnelle, nous avons toujours affaire à une double façon de désigner, à ce qui est visé prioritairement et à ce qui est visé secondairement et, de manière correspondante, à ce qui est visé de manière médiate et à ce qui est visé de manière immédiate. Et de même que, pour le second, nous utilisons le terme 'exprimer' ou 'extérioriser', de même nous voulons en général utiliser le terme 'signifier' [*Bedeutend*] ou 'signification' [*Bedeutung*] pour ce qui est visé prioritairement et de manière médiate. 'Une expression linguistique a la signification ou la fonction de signification [*Bedeutungsfunktion*] d'un énoncé' veut donc dire qu'elle est en général destinée (...) à suggérer ou à insinuer chez l'auditeur un acte de juger d'un type déterminé. (Marty, *Untersuchungen*, 2. Stück, § 58)

**Tableau 02**



**III.02.** En ce qui concerne, par ailleurs, le terme d'*actes* il ne faut naturellement plus penser ici au sens littéral primitif d'*actus*, l'idée de l'activité doit demeurer absolument exclue. (Husserl, 5<sup>ème</sup> *Recherche logique*, § 13).

**III.03.** Le mot "acte" ne renvoie aucunement à l'activité [*Aktivität*] : l'opposition qui, malgré des doutes souvent exprimés en la matière, me paraît fondamentale, de l'actif et du passif, n'a lieu qu'au sein même de ce qui prétend au nom d'acte (Meinong, *Über emotionale Präsentationen*, 1916, p. 340)

**III.04.** Since our acts are actions [...] (Austin, *How to Do Things with Words*, p. 118).

**III.05.** Wie schon bemerkt, werden endlich die Termini Form und formal auch auf alles übertragen, was zur eigenen "Tätigkeit oder Aktivität" ("Energie") der Seele gehört und zu dem, was sofern "nicht von außen" sondern "von innen kommt", als es apriorischer Natur ist (Marty, *Untersuchungen*, I Stück, §9).

**III.06.** Absichtliches Sprechen ist eine besondere Art des Handelns, dessen eigentliches Endziel ist, in anderen Wesen gewisse psychische Phänomene hervorzurufen. Dieser Intention gegenüber erscheint die Kundgebung oder Anzeige der Vorgänge im eigenen Innern nur als ein Mittel (Marty, *Untersuchungen*, II Stück, §58).

**IV.01.** Pour pouvoir dégager ces distinctions essentielles au point de vue logique, considérons d'abord l'expression dans sa fonction communicative, qu'elle est bien originairement appelée à remplir [*welche zu erfüllen er ja ursprünglich berufen ist*]. Le complexe phonique articulé (et cela vaut aussi pour le caractère réellement écrit, etc.) ne devient mot parlé, discours communicatif en général, que par le fait que, dans certains actes psychiques, il lui confère un sens qu'il veut communiquer à celui qui l'écoute [*Zur gesprochenen Wort, zur mitteilenden Rede überhaupt wird die artikulierte Lautkomplexion (bzw. Das hingeschriebene Schriftzeichen und dgl.) erst dadurch, daß der Redende sie in der Absicht erzeugt, "sich" dadurch "über etwas au äußern", mit anderen Worten, daß er ihr in gewissen psychischen Akten einen Sinn verleiht, den er dem Hörenden mitteilen will*]. Or, cette communication devient possible du fait que l'auditeur comprend alors aussi l'intention de celui qui parle [*die Intention der Redende*] comme une personne qui n'émet pas de simples sons, mais qui lui parle, qui par conséquent, effectuée simultanément avec les sons certains actes signifiants qu'elle veut lui faire connaître ou dont elle veut lui communiquer le sens [Husserl, 1<sup>ère</sup> *Recherche logique*, §7].

**IV.2.** [...] gebrauchen wir das Wort "Sprache" vornehmlich im Sinne der absichtlichen Kundgabe des inneren Lebens durch irgend welche Zeichen, insbesondere durch Laute und zwar durch solche, die — wie die allermeisten Worte unserer Lautsprachen — nicht durch sich verständlich sind, sondern ihre signifikative Kraft der Gewohnheit und der Tradition verdanken. [Marty, *Untersuchungen*, §1]

**IV.3.** Quant à la différence descriptive entre le phénomène-signe physique et son intention de signification qui le caractérise comme expression, elle ressort de la manière la plus claire si nous portons tout d'abord notre intérêt sur le signe pour lui-même, par exemple sur le mot imprimé comme tel. Si nous le faisons, nous avons une perception extérieure (ou encore une représentation extérieure intuitive) comme n'importe quelle autre, et son objet perd son caractère de mot. S'il joue de nouveau le rôle de mot, le caractère de sa représentation est alors totalement modifié. Le mot (en tant que réalité individuelle extérieure) nous est bien encore présent intuitivement, il est encore un phénomène, mais ce n'est pas lui que nous avons en vue [wir haben es darauf nicht abgesehen], il n'est plus maintenant au sens propre, l'objet de notre "activité psychique". Notre intérêt, notre intention, notre visée [*unser Interesse, unsere Intention, unser Vermeinen*]—toutes expressions qui sont synonymes si on les prend dans un sens assez large—se portent exclusivement sur la chose visée dans l'acte donateur de sens [auf die im sinngebenden Akt gemeinte Sache]. Or, dans un langage phénoménologique, cela ne veut dire que ceci : la représentation intuitive dans laquelle se constitue le phénomène-mot physique subit une modification phénoménale essentielle quand son objet prend la valeur d'une *expression*. Pendant que ce qui en elle constitue le phénomène de l'objet demeure inchangé, le caractère intentionnel du vécu se modifie [Husserl, *1<sup>ère</sup> Recherche logique*, §10]

**IV.4.** Si nous nous plaçons sur le terrain de la description pure, le phénomène concret de l'expression animée d'un sens s'articule comme suit : d'une part, le *phénomène physique* où l'expression se constitue selon son aspect physique, et, d'autre part, les *actes* qui lui donnent la *signification*, et, éventuellement, sa *plénitude intuitive*, et où se constitue sa référence à une objectivité exprimée. En vertu de ces derniers actes, l'expression est plus qu'un simple phénomène sonore. Elle vise quelque chose, et, en le visant, elle se rapporte à quelque chose d'objectif. Ce quelque chose d'objectif *ou bien* peut nous apparaître actuellement présent en vertu des intuitions qui l'accompagnent, ou du moins comme présentifié (par exemple dans l'imaginaire). Si tel est le cas, la référence à l'objectivité est réalisée. *Ou bien*, ce n'est pas le cas ; l'expression exerce sa fonction en ayant un sens, elle reste toujours plus qu'un *flatus vocis*, bien qu'elle soit dépourvue de l'intuition qui la fonde et lui donne son objet. La référence de l'expression à l'objet est alors non réalisée, en tant qu'elle est impliquée dans la simple intention de signification. *Le nom*, par exemple, nomme en toutes circonstances son objet, à savoir en tant qu'il le *vise*. Mais il ne s'agit pas d'autre chose que de la simple visée quand l'objet n'est pas présent *en tant qu'*objet nommé (c'est-à-dire en tant que visé). Par le fait que l'intention de signification, tout d'abord *vide*, se remplit, la référence objective se réalise, la dénomination devient une relation actuellement consciente entre nom et chose nommée. » [Husserl, *Recherches logiques I*, § 9]

**IV.5.** La fonction du mot (ou bien plutôt de la représentation intuitive du mot), c'est justement d'éveiller en nous l'acte conférant le sens, de désigner ce qui est intentionné "en" lui, et peut-être donné par l'intuition remplissante, de forcer notre intérêt exclusivement dans cette direction [Die Funktion des Wortes (oder vielmehr der anschaulichen Wortvorstellung) ist es geradezu, in uns den sinnverleihenden Akt zu erregen und auf das, was "in" ihm intendiert und vielleicht durch erfüllende Anschauung gegeben ist, hinzuseigen, unser Interesse ausschließlich in diese Richtung zu drängen] [Husserl, *Recherches logiques I*, § 10 ; A 40/B1 40).

**IV.6.** Le son du mot apparaît ; il est de telle ou telle manière, représenté, objectif. Mais il n'est pas visé. A lui, nous sommes attentifs et nous ne sommes pas attentifs, selon le sens que nous donnons au mot attention. Nous sommes attentifs : une fonction élective, celle de remarquer (Merken) primaire distingue le son de mot. Nous lisons par exemple. Nous voyons le livre, entouré de toutes sortes de choses. Ce vers quoi nous sommes tournés, c'est le mot. La perception de mot a la distinction qui forme le caractère d'une perception qui remarque d'une façon primaire, mais elle n'est pas celle d'une perception thématique. Le signe de l'impression n'est pas l'objet de l'"intérêt". Il n'est pas notre thème. A la conscience de son de mot est entrelacée la conscience de signification, celle qui donne le sens. C'est ici qu'est notre thème. (...) La conscience de son de mot a manifestement pour fonction, non pas de retenir le remarquer primaire qui est accompli en elle, mais de le conduire à la conscience de signification qui est stimulée en même temps (Husserl, *Sur la théorie de la signification*, §4b)

**IV.7.** Le mot se tient donc là comme ce qui montre en signifiant (*der deutende Weiser*) ; c'est de lui que rayonne une flèche de visée qui montre, et qui trouve son terme dans le signifié : l'"intention verbale" se remplit. Cette intention verbale est une tendance ; et le mouvement par lequel elle se remplit est un analogon de celui des autres tendances, par exemple des tendances de la volonté. La tendance verbale est remplie quand le mot exerce précisément sa fonction normale (Husserl, *Sur la théorie de la signification*, §4b).

**IV.8.** [...] toutes les expressions fonctionnent dans le discours *communicatif* comme *indices*. Pour l'auditeur, elles font fonction de signes des "pensées" de celui qui parle, c'est-à-dire de ses vécus psychiques donateurs de sens, ainsi que des autres vécus psychiques faisant partie de l'intention de communication [*welche zur*

*mitteilende Intention gehören*]. Nous appelons *fonction de manifestation* [*kundgebende Funktion*] cette fonction des expressions linguistiques. Les vécus psychiques ainsi manifestés forment le contenu de cette manifestation. Nous pouvons concevoir l'attribut *manifesté* dans un sens étroit ou dans un sens large. Nous limiterons le sens *étroit* aux *actes donateurs de sens*, tandis que le sens *large* peut embrasser *tous les actes* de celui qui parle, actes qui lui seront attribués par l'auditeur en vertu de son discours (et éventuellement du fait que ce discours énonce quelque chose à leur sujet). Par exemple, quand nous faisons un énoncé au sujet d'un désir, au sens étroit, c'est le jugement sur le désir qui est manifesté, au sens large c'est le désir lui-même. Il en est de même dans le cas d'un énoncé portant sur une perception, qui sera conçu sans plus par celui qui l'entend comme faisant partie d'une perception actuelle. Ici au sens large, c'est l'acte de perception qui est manifesté, au sens étroit, c'est le jugement qui s'édifie sur lui [Husserl, RL 1, §7].

**IV.9.** Les termes en relation de *manifestation*, de *signification* et d'*objet* appartiennent *par essence* à toute expression [*Kundgabe, Bedeutung und Gegenstand*] [Husserl, *1<sup>ère</sup> Recherche logique*, §14]

**IV.10.** C'est dans la signification qui se constitue le rapport à l'objet. Par conséquent, employer une expression avec sens et se rapporter expressivement à l'objet <...> c'est là une seule et même chose [einen Ausdruck mit Sinn gebrauchen und sich ausdrückend auf den Gegenstand beziehen <...> ist einerlei] [Husserl, *1<sup>ère</sup> Recherche logique*, §15].

**IV.11.** Si nous distinguons les concepts qui s'entremêlent ici, nous obtenons la série suivante : 1. Il appartient au concept d'expression d'avoir une signification [*eine Bedeutung*]. C'est précisément ce qui le distingue des autres signes [*scil.* les indications, y compris celles à l'œuvre dans le discours communicationnel], comme nous l'avons expliqué ci-dessus. Une expression sans signification n'est par conséquent, à proprement parler, en aucune façon une expression ; en mettant les choses au mieux elle est une chose quelconque qui fait naître la prétention ou l'apparence [*den Anspruch oder Anschein erweckt*] d'être une expression alors qu'à y regarder de plus près, il n'en est nullement ainsi. Tel est le cas de complexes phoniques articulés ayant la structure sonore d'un mot, tel que *Abracadabra*, mais aussi, par ailleurs, des ensembles formés de véritables expressions, auxquels ne correspond aucune unité de signification [*Bedeutungseinheit*], alors qu'ils semblent cependant y prétendre par la façon dont ils se présentent extérieurement. Par exemple : *Vert est ou* [Husserl, *1<sup>ère</sup> Recherche logique*, §15].

**IV.12.** La signification des expressions réside incontestablement [...] dans l'essence intentionnelle des actes dont il s'agit, mais nous n'avons encore en aucune façon examiné la question de savoir quelles espèces d'actes sont aptes, en général, à la *fonction* de signification ou si, bien plutôt, toutes les espèces d'actes ne sont pas de ce point de vue sur le même plan. [...] Une classe d'actes—les actes *objectivants*—se distingue e en effet par rapport à tous les autres par le fait que les synthèses de remplissement appartenant à leur sphère ont le caractère de la *connaissance* et de l'*identification*, de l'unification positionnelle [*In-Eins-Setzung*] [...]. Au sein de cette sphère la plus vaste des actes objectivants, nous étudierons donc *tous les rapports concernant l'unité de la connaissance*, et cela non pas seulement là où il s'agit d'un remplissement des intentions particulières qui sont inhérentes aux expressions en tant qu'intentions de signification (Husserl, *6<sup>ème</sup> RL, Intro*).

**IV.13.** *Nous* résoudrons la question, posée au début de cette recherche, d'une délimitation naturelle des actes qui confèrent le sens ou qui le remplissent, en le rangeant dans la classe des actes objectivants et en divisant les actes objectivants en actes significatifs et actes intuitifs. (Husserl, *6<sup>ème</sup> RL, Intro*).

**IV.14.** The realization of the multiplicity of the normal language function is vital to a serious approach to the problem of meaning. Here it is only desirable to point out that “meaning”, in the sense of “that which the speaker intends the listener to refer to” and “meaning” in the sense of “that which the speaker intends the listener to feel and to do” etc. are clearly distinguishable. (...) This particular ambiguity is indeed one of the most undesirable of those with which we have to deal. Unless the referential and the affective-volitional aspects of mental process are clearly distinguished, no discussion of their relation is possible; and the confusion of reference, with one very special form of the latter aspect, namely “intending” is disastrous. To bring the point out by a play of words, we very often mean what we do not mean; i.e. we refer to that what we do not intend, and we are constantly thinking of things which we do not want to think of. “Mean” as shorthand for “intend to refer to”, is, in fact, one of the unluckiest symbolic devices possible [Le fait de comprendre le caractère multiple du fonctionnement normal du langage est vital pour une approche sérieuse du problème du *meaning*. Qu'il suffise ici de remarquer que “meaning” au sens de “ce à quoi le locuteur veut que l'écouteur se réfère” et “meaning” en tant que “ce que le locuteur veut que l'écouteur ressente et fasse” etc. sont clairement à distinguer. (...) Cette ambiguïté particulière est en effet l'une des plus fâcheuses parmi celles dont nous devons nous occuper. A moins de distinguer clairement les aspects référentiels et affectifs- volitifs des processus mentaux, aucune étude de leurs relations

n'est possible ; et la confusion de la référence avec une forme tout à fait spéciale de ceux-ci, à savoir l'“intention” est désastreuse. Pour marquer ce point avec un jeu de mots, très souvent nous *disons/visons* (mean) ce que nous ne voulons pas dire/viser, c'est-à-dire : nous nous référons à des choses auxquelles nous n'avons pas l'intention [de nous référer], et nous pensons constamment à des choses auxquelles nous ne voulons pas penser. “Mean” en tant que formule abrégée de “avoir l'intention de se référer à” est en effet l'un des dispositifs symboliques possibles les plus malheureux]. (C.K. Ogden, I.A. Richards, *The Meaning of Meaning*, 1923, p. 193, 195).

**V.01.** Eine nichtreale Relation ist zweifellos auch die, der Relation der Gleichheit entfernt verwandte, intentionale Relation, die eigentümliche ideelle Gleichheit oder Adäquation zwischen dem psychischen Vorgang und seinem Inhalt (Marty, *Untersuchungen*, §70).

**V.02.** Vor allem ist zuzugeben, daß wirklich manches von dem, was man als eine besondere Klasse des Nichtrealen aufgeführt hat, sich als eine Fiktion der inneren Sprachform herausstellt So 1. das sog. mental oder intentional Existierende. (Marty, *Untersuchungen*, §71)

**V.03.** Noch bedenklicher ist es, wenn man bei „Gedankending“ etwas im Sinne hat, was nur ein sog. intentionales Sein hat, und diese Bedeutung zu erwecken ist auch der Ausdruck Husserls von den „idealen Existenzen“ gewiß zunächst geneigt. Wir werden aber später sehen, daß, wenn das Nichtreale ein „Seiendes“ nur in diesem Sinne wäre, es (weil eine Fiktion der inneren Sprachform) nicht ein ens rationis, sondern besser ein ens elocutionis zu nennen wäre. (Marty, *Untersuchungen*, §77)

**V.04.** Avec cette triade : représenter, juger et avoir un intérêt [*Interessenehmen*], il me semble qu'est aussi épuisé le nombre des genres élémentaires des manières psychiques de se rapporter [à quelque chose], et de récentes opinions opposées à cela ne sont pas parvenues, après un examen précis et répété, à me convaincre du contraire. C'est en particulier dans le domaine intellectuel [par opposition à celui de la perception sensible] que l'on a récemment cru devoir prendre en compte un grand nombre de manières élémentaires de se rapporter [psychiquement à quelque chose]. Selon Husserl, ces manières seraient : comparer et différencier, combiner et fusionner, séparer, ‘viser’ [*Meinen*], etc. Il n'est toutefois pas toujours évident de savoir s'il s'agit là de modes particuliers du jugement ou de la représentation, ou alors de classes fondamentales qui seraient à poser à côté du juger et du représenter. Meinong a pour sa part décrété qu'il existe, outre le représenter et le juger, une classe particulière des ‘Assomptions’. Pour ce qui est du ‘viser’, le terme est, comme le note Husserl, équivoque. En un certain sens, on peut le dire de tout moyen linguistique utilisé volontairement [von allen absichtlich verwendeten Sprachmitteln], et dans ce cas, ce qui est visé [*das Gemeinte*] n'est en vérité rien d'autre que ‘ce qui est signifié’, à savoir : ce que l'on donne à comprendre à un auditeur par le biais d'une expression, et ce que celui-ci entend par cela, en suivant l'habitude de l'usage linguistique. Toutefois “ce qui est visé” [*das Gemeinte*] ne correspond pas toujours à cette signification habituelle. On “veut dire” parfois quelque chose d'autre par rapport à ce qui est effectivement dit ou désigné, c'est-à-dire quelque chose de différent par rapport à ce que l'on a l'habitude de rattacher à des mots à titre de signification selon l'usage linguistique ordinaire. Cela, qui est “‘simplement’ visé” [*“bloß” Gemeinte*] est donc ce que l'on entend désigner ([ce que l'on] ‘veut dire’ [*sagen will*]) sans toutefois le signifier effectivement, que ce soit en raison d'une connaissance insuffisante du langage de la part du locuteur, ou en conséquence d'un moment d'inattention, ou encore d'un usage inadéquat [*Versprechen*] dû à une autre raison. Par ailleurs, “viser” veut aussi dire quelque chose comme croire, et cela n'a en soi rien à voir avec le langage et la communication. [...] En plus de toutes ces acceptions s'ajoute encore celle de la relation particulière qui est donnée dans la représentation impropre. [...] Il apparaîtra qu'il ne s'agit ici nulle part d'un mode particulier du comportement psychique ; [il ne s'agit ni] d'un mode distinct des trois classes fondamentales mentionnées plus haut, ni d'un mode qui formerait une différence spécifique de l'un de ces trois genres [Sodann heißt “Meinen” aber auch soviel wie Glauben, wo es an und für sich nichts mit Sprache und Mitteilung zu tun hat. Insbesondere gebraucht man “Meinen” gern mit einer gewissen Einschränkung für ein Glauben, das nicht von vernünftiger Einsicht begleitet ist und nicht auf solchen Gründen beruht, sondern den Charakter der Blindheit hat oder aber, wo man etwas, wenn auch nicht ohne Grund, nur mit Wahrscheinlichkeit für wahr hält. Von der Verwendung von Meinen im Sinne von “Minnen” oder Lieben und liebendem Verlangen sehe ich ab, da sie veraltet ist und bloß noch dichterisch vorkommt, wie in: Freiheit, die ich meine usw. Daß man aber auch heute noch von Willensmeinung statt von Willensentschluß spricht, wurde schon oben gelegentlich erwähnt. Zu allen diesen Verwendungen kommt endlich noch hinzu diejenige für das eigentümliche Verhältnis, welches beim uneigentlichen Vorstellen gegeben ist. Wir kommen auf dieses und auf das “Meinen” im Sinne von üblicher Weise Bezeichnen oder Bedeuten (wo es sich also beim “Gemeinten” um das handelt, was für einen gewissen Namen die Bedeutung bildet, oder was durch eine gewisse Aussage ausgesagt und durch einen Befehl als Willensinhalt und zu Vollziehendes kundgegeben ist) später zurück. Es wird sich zeigen, daß es sich hier

nirgends um einen besonderen Modus psychischen Verhaltens, weder um einen von den drei oben erwähnten Grundklassen verschiedenen, noch um einen solchen handelt, der auch nur eine spezielle Differenz einer jener Gattungen bildete] (Marty, *Untersuchungen*, 2. Stück, § 50)

**VI.01.** Nous discuterons dans les pages suivantes trois concepts de conscience qui entrent en ligne de compte pour ce qui nous intéresse : 1. Conscience comme ensemble de composantes phénoménologiques du moi spirituel (Conscience=le moi *phénoménologique* en tant que “faisceau” ou tissu de vécus psychiques) ; 2. Conscience comme perception interne des vécus psychiques propres ; 3. Conscience comme désignation globale pour toute sorte d’“actes psychiques” ou de “vécus intentionnels” (Husserl, 5<sup>ème</sup> RL, §1)

**VI.02.** Quand la psychologie moderne définit, ou peut définir, sa science comme étant la science des individus psychiques en tant qu’unités de conscience concrètes, *ou* comme la science des vécus de conscience d’individus qui les éprouvent, *ou* comme la science de leurs contenus de conscience, la juxtaposition de ces termes détermine dans ce contexte un certain concept de conscience, et conjointement certains concepts de vécu et de contenu. Par ces dernières dénominations de “vécu” et de “contenu”, la psychologie moderne se réfère à ce qui arrive réellement (Wundt dit avec raison : les événements) qui, changeant à chaque moment, constitue par ses multiples enchaînements et interpénétrations l’unité de conscience réelle de l’individu psychique. En ce sens les perceptions, les représentations imaginaires ou celles de fantaisie, les actes de la pensée conceptuelle, les suppositions et les doutes, les joies et les souffrances, les espérances et les craintes, les désirs et les volitions, etc. dès qu’ils se manifestent dans notre conscience, sont des *vécus*, des *contenus de conscience*. Et, avec ces vécus dans leur totalité et avec leur plénitude concrète, sont *vécus* à la fois les parties et les moments abstraits qui les composent, ils sont des contenus de conscience réels [*reelle*] (Husserl, 5<sup>ème</sup> RL, §2)

**VI.03.** Que tous les vécus ne sont pas intentionnels, c’est ce dont témoignent les sensations et les complexions de sensations. N’importe quel fragment du champ visuel, senti, de quelque manière qu’il puisse être rempli par des contenus visuels, est un vécu qui peut contenir toutes sortes de contenus partiels, mais *ces* contenus ne sont pas en quelque sorte des objets visés par le tout, c’est-à-dire contenus intentionnellement en lui. (RL 5, § 10)

**VI.04.** Par exemple, dans le cas de la perception externe, le moment sensoriel couleur qui constitue un élément réel d’une vision concrète est donc un “contenu vécu” ou “conscient” tout aussi bien que le caractère de l’acte de perception (...). Tandis que la couleur vue—c’est-à-dire la couleur qui, dans la perception visuelle, apparaît simultanément dans l’objet phénoménal comme étant sa propriété et est posée dans son unité avec l’objet comme étant présente—si tant qu’elle existe, n’existe certainement pas comme vécu, il lui *correspond* dans ce vécu, c’est-à-dire dans le phénomène perceptif [*Wahrgemungerscheinung*] une composante réelle. Ce qui lui correspond, c’est la *sensation de couleur*, déterminée qualitativement, moment qui, dans la perception, ou dans une composante de la perception qui lui appartient en propre (“*apparition d’une coloration d’objet*”) est soumis à mon appréhension objectivante (Husserl, RL 5, §2).

**VI.05.** Lorsque nous voyons un corps quelconque, nous devons considérer et distinguer – et cela très facilement – trois éléments. D’abord la réalité que nous percevons [*res quam videmus*], pierre, flamme ou toute autre chose visible ; réalité qui évidemment pouvait déjà exister avant même que nous la percevions ; - ensuite la *vision*, qui n’existait pas avant que la présence de l’objet ne provoquait la sensation [*viso quae non erat priusquam rem illam objectam sensui sentiremus*] ; - en troisième lieu ce qui tient le regard attaché sur l’objet perçu, aussi longtemps que nous le percevons, autrement dit l’*intentio* de l’âme (*quod in ea re quae videtur, quamdiu videtur, sensum detinet oculorum, id est animi intentio*) » (Saint Augustin, *De Trinitate* XI, II, 2).

**VI.06.** Le second concept de conscience se traduit dans l’expression de *conscience interne*. Il s’agit là de la “perception interne” qui doit accompagner les vécus présents actuellement. (...) §6 Origine du premier concept de conscience du second. (...) Les unités de la coexistence fusionnent constamment d’instant en instant, elles constituent une unité dans le changement, celle du flux de conscience qui, de son côté, exige une permanence ou une variation constantes d’au moins *un* moment essentiel pour l’unité du tout, et par conséquent inséparable de celui-ci en tant que tout. C’est ce rôle que joue, avant tout la forme sous laquelle se présente le temps appartenant de façon immanente au flux de la conscience en tant que celui-ci est unité apparaissant dans le temps (et non par conséquent le temps du monde objectif, mais le temps qui apparaît avec le flux même de la conscience, le temps dans lequel se flux s’écoule). Chaque instant de ce temps se présente à travers l’esquisse pour ainsi dire qu’en offrent continuellement des “sensations de temps” ; chaque phase actuelle du flux de conscience pour autant que se présente en elle tout un horizon temporel de ce flux, possède une forme embrassant tout son contenu, et qui demeure continuellement identique, alors que ce contenu change sans cesse (Husserl, 5<sup>ème</sup> RL, §6).



**VI.07.** Nous distinguons l'objet qui dure, immanent, et l'objet dans son "comment", dont nous avons conscience en tant que présent ou en tant que passé. Tout être temporel "apparaît" dans un certain mode d'écoulement continuellement changeant et "l'objet dans le comment de son écoulement" est sans cesse à nouveau un autre dans ce changement, alors que nous disons pourtant que l'objet et chaque point de son temps et son temps lui-même sont une seule et même chose. Nous ne pourrions nommer conscience "l'objet dans le comment de son écoulement" (tout aussi peu que nous nommerons "conscience" le phénomène spatial, le corps dans son apparition de ce côté-ci ou de ce côté-là, de près ou de loin). La "conscience", le "vécu" se rapporte à son objet par l'intermédiaire d'une apparition, en qui réside précisément "l'objet dans son comment" Manifestement nous devons reconnaître que le terme d' "intentionnalité" est à double sens, selon que nous avons en vue, soit la relation de l'apparition à ce qui apparaît, soit la relation de la conscience d'une part à « ce qui apparaît dans son comment », d'autre part à ce qui apparaît tout court (Husserl, *Leçons sur la conscience intime du temps*, 1904-5, § 9).

**VI.08.** §39. *La double intentionnalité de la rétention et la constitution du flux de la conscience.* Le caractère double de l'intentionnalité de la rétention nous donne un indice pour résoudre la difficulté suivante : comment est-il possible de savoir que le flux constitutif ultime de la conscience possède une unité ? [...] Si je me tourne vers le son, si je m'installe attentivement dans l'"intentionnalité transversale" [*Querintentionalität*] [...] le son qui dure se tient là, en s'étendant sans cesse en sa durée. Si je m'installe dans l'"intentionnalité longitudinale" [*Längstintentionalität*] et dans ce qui se constitue en elle, je détourne du son (qui a duré de telle façon et pendant tel moment) [...]. Ce qui est retenu, c'est la conscience passée de la suite de ses phases (et d'abord dans sa phase précédente), puis, le flux de la conscience se poursuivant, je saisis la série retenue de la conscience écoulée, avec le point limite de la sensation originaires actuelle et le repoussement continu de cette série, tandis que des rétentions et des sensations originaires nouvelles sont posées à leur tour. [...] En conséquence il y a dans un seul et même flux de conscience deux intentionnalités, formant une unité indissoluble, s'exigeant l'une l'autre comme deux côtés d'une seule et même chose, enlacées l'une à l'autre (Husserl, *Leçons sur la conscience intime du temps*, 1904-5, §39).

**VI.09.** *Inde mihi visum est nihil esse aliud tempus quam distentionem sed cuius rei, nescio, et mirum, si non ipsius animi* (Augustin, *Confessions*, XI, 26, 33)

**VI.10.** § 10. *Caractérisation descriptive des actes en tant que vécus "intentionnels"* [...]. Nous concevons la relation intentionnelle, comprise dans un sens purement descriptif en tant que caractéristique intrinsèque de certains vécus, comme une détermination d'essence des "phénomènes" ou "actes psychiques", de sorte que nous voyons dans la définition de Brentano, d'après laquelle il serait "des phénomènes qui renferment intentionnellement un objet" (RL 5, §10).

**VI.11.** Nous ferons bien, à ce sujet, de ne parler ni de phénomènes psychiques, ni en général de phénomènes, là où il s'agit de vécus de la classe en question. (...) le terme de phénomène n'est pas seulement entaché d'ambiguïtés très préjudiciables, mais il entraîne aussi une conviction théorique très douteuse que nous trouvons proclamée expressément chez Brentano, à savoir que tout vécu intentionnel est précisément phénomène (RL 5, §10).

**VI.12.** Les phénomènes eux-mêmes ne nous apparaissent pas, ils sont vécus. [*Die Erscheinungen selbst erscheinen nicht, sie werden erlebt*] [RL 5, §3]

**VI.13.** [...] la forme du corps que nous voyons, et la forme qui résulte de celle-là dans le sens de celui qui voit, nous ne les discernons pas par le même sens; leur union est si étroite qu'il n'y a pas moyen de les distinguer [*formam corporis quod videmus et formam quae ab illa in sensu videnti fit per eundem sensum non discernimus, quoniam tanta conjunctio est, ut non poteat discernendi locus*] (Augustin, *De Trinitate*. X, II, 3).

**VI.14.** Examinons tout d'abord de plus près la mésinterprétation mentionnée *en second lieu*. Ce qui la favorise encore tout particulièrement, c'est d'une part l'expression *d'objectivité immanente* servant à désigner la caractéristique essentielle des vécus intentionnels, et d'autre part, les expressions scolastiques synonymes d'*existence intentionnelle* où *mentale* d'un objet. Les vécus intentionnels ont pour caractéristique de se rapporter de diverses manières à des objets représentés. C'est là précisément le sens de l'*intention*. Un objet est "visé" en eux, on le "prend pour but", et cela sur le mode de la représentation ou en même temps du jugement, etc. Ce qui n'implique cependant rien d'autre que la présence, précisément, de certains vécus qui ont le caractère de l'intention et spécialement de l'intention représentative, judiciaire, optative etc. Il n'y a pas deux choses (nous faisons abstraction de certains cas exceptionnels) qui soient présentes dans le vécu, nous ne vivons pas l'objet et, à côté de lui, le vécu intentionnel qui se rapporte à lui ; il n'y a pas non plus là deux choses au sens de la partie et

du tout qui la comprend, mais c'est une seule chose qui est présente, le vécu intentionnel, dont le caractère descriptif essentiel est précisément l'intention relative à l'objet. C'est cette intention qui, selon sa spécification particulière, constitue totalement et à elle seule la représentation ou le jugement de cet objet, etc. Si ce vécu est présent, alors *eo ipso*, conformément, je le souligne, à l'essence propre de ce vécu, la "relation intentionnelle à un objet" est réalisée, et *eo ipso* un objet est "présent intentionnellement". (RL 5, § 10, B1 372).

**VI.15.** Si ce qu'on appelle les contenus immanents sont bien plutôt des simples contenus *intentionnels* (intentionnés), alors, par contre, les *contenus véritablement immanents* qui appartiennent à la composition réelle des vécus intentionnels, *ne sont pas intentionnels* : ils constituent l'acte, ils rendent l'intention possible en tant que point d'appui nécessaire mais ils ne sont pas eux-mêmes intentionnés, ils ne sont pas les objets qui sont représentés dans l'acte. Je ne vois pas de sensations de couleur mais des objets colorés, je n'entends pas des sensations auditives mais la chanson de la cantatrice etc. (RL 5, §11, B1 374)

**VI.16.** Au point où nous en sommes arrivés jusqu'ici, il est, en tout cas, clair que nous faisons bien d'éviter complètement *cette* expression d'objets immanents. Il est d'ailleurs facile de s'en passer, car nous avons l'expression d'*objet intentionnel* qui ne donne pas prise à des réserves analogues (§11, B1 374-5).

**VII.01.** Nous éviterons donc complètement l'expression de phénomène psychique et, partout où la précision sera nécessaire, nous parlerons de *vécus intentionnels*. "Vécu" doit être pris ici dans son sens phénoménologique fixé précédemment. L'adjectif déterminatif *intentionnel* dénomme le caractère d'essence commun de la classe de vécus à délimiter, la propriété de *l'intention*, la relation à un objet au moyen de la représentation ou sur un mode analogue quelconque. Pour nous conformer aux habitudes de notre propre vocabulaire et de celui des autres, nous emploierons l'expression plus courte d'*acte*. (§ 13, B1 378)

**VII.02.** Certes, ces expressions ne sont pas non plus tout à fait irréprochables. Nous parlons assez souvent d'une *intention*, dans le sens de la concentration spéciale sur quelque chose, de *l'attention*. *Pourtant, l'objet intentionnel n'est pas toujours objet d'attention, objet remarqué.* Il arrive que plusieurs actes sont simultanément présents et entremêlés, mais l'attention est "active" dans l'un d'entre eux d'une manière qui le fait ressortir. Nous les vivons tous simultanément mais nous nous absorbons pour ainsi dire dans celui-là seul. Toujours est-il que, compte-tenu du terme légué par l'histoire et de nouveau très employé depuis Brentano, d'objet intentionnel, il convient peut-être de parler d'intention dans un sens corrélatif, d'autant que, pour l'intention au sens d'attention (que nous aurons de raisons de ne pas considérer comme un *acte* spécifique), nous avons précisément ce terme de "faire attention" (*Aufmerken*). (§13, 378)

**VII.03.** Une autre équivoque entre encore ici en ligne de compte. L'expression *intention (Meinen)* représente le caractère propre des actes sous l'image de la visée d'un but, et, pour cette raison, convient très bien aux divers actes qui peuvent être désignés sans difficulté et d'une manière universellement compréhensible comme visée théorique ou pratique d'un but. Mais cette image ne convient pas également bien à tous les actes (Der Ausdruck *Intention* stellt die Eigenheit der Akte unter dem Bilde des Abzielens vor und paßt daher sehr gut auf die mannigfaltigen Akte, die sich ungezwungen und allgemeinverständlich als theoretisches oder praktisches Abzielen bezeichnen lassen. Dieses Bild paßt aber nicht auf alle Akte gleich gut), et si nous examinons d'une manière la plus précise les exemples groupés au § 10, il ne peut nous échapper qu'il faut distinguer entre un concept plus étroit et un concept plus large de l'intention., (so kann uns nicht entgehen, daß ein *engerer* und ein *weiterer Begriff von Intention* unterschieden werden muß). Dans cette image, à l'action de viser un but correspond, comme corrélat, celle de l'atteindre (l'acte de tirer et celui de toucher le but). C'est exactement de la même manière qu'à certains actes en tant qu' "intentions" (par exemple à des intentions de jugement ou de désir) correspondent d'autres actes comme "réalisations" ou "remplissements". Et c'est pourquoi l'image convient si parfaitement pour la première sorte d'actes. Mais les remplissements eux aussi sont bien des actes, donc ils sont aussi des "intentions", quoi que (du moins en général) il ne soit pas cette fois des intentions dans ce sens plus étroit *qui renvoie à un remplissement correspondant*. Une fois discernée, l'équivoque est sans danger. Bien entendu, quand il s'agit du concept le plus étroit, il est nécessaire que cela soit dit expressément. Du reste, nous pouvons aussi avoir un recours à l'expression parallèle de *caractère d'acte*, pour éviter d'éventuelles méprises. (§13, 379)

**VII.04.** § 16. *Distinction entre contenu descriptif et contenu intentionnel.* Après avoir garanti notre conception de l'essence des actes contre les objections et avoir reconnu aux actes dans le caractère de l'intention (dans l'avoir conscience au seul sens descriptif) une unité générique essentielle, nous allons introduire une distinction phénoménologique importante qui, après ce que nous avons exposé jusqu'ici, se comprendra sans autres explications, à savoir la distinction entre le contenu *réel* d'un acte et son *contenu intentionnel*. Par contenu phénoménologique réel d'un acte, nous entendons la totalité intégrale de ses parties, peu importe qu'elles soient

concrètes ou abstraites, en d'autres termes la totalité intégrale des vécus partiels dont il se compose réellement. (...) L'analyse psychologique purement descriptive d'un complexe phonique articulé découvre des sons et des parties abstraites ou formes unitaires de sons, elle ne trouve pas quelque chose comme des vibrations sonores, l'organe de l'ouïe, etc., mais elle ne trouve pas davantage quelque chose comme le sens idéal qui fait du complexe phonique un nom et encore moins la personne qui peut être nommée par ce nom (398)

**VII.05.** Quand on parle de contenu au sens *réel*, on applique tout simplement le concept de contenu le plus général, valable dans tous les domaines, aux vécus intentionnels. Quand, d'autre part, nous opposons au contenu réel (*reell*) le contenu *intentionnel* (intentional) ce mot indique que, désormais, le caractère propre des vécus doit entrer en ligne de compte. (§ 16, 399)

**VIII.01.** Il faut donc corriger Husserl : ce qui avait été d'abord pensé n'est pas intuitivement rempli par l'entrée en scène d'intuitions. Il faut d'abord que le pensé devienne de l'ordre de la représentation (*vorstellig*) au moyen d'un autre acte d'un type tout à fait nouveau, afin que l'intuition puisse s'y raccrocher. A l'intérieur du penser, qu'il soit intuitif ou non, il n'y a pas de fonctions de remplissement. Par conséquent, il n'y a plus, dans le remplissement, de recouvrement entre les actes conférant la signification et les actes de remplissement. Car le penser et le représenter intuitif ne fusionnent pas ; là où je représente l'objet, je ne le pense plus (Reinach, SW I, p. 339)

**VIII.02.** Nous rechercherons cette "assertion" (*Behaupten*) dans le jugement *énoncé* ; mais il nous faut garder de vouloir la réduire à du purement linguistique. On peut accorder qu'une assertion sans vêtement linguistique ne peut nulle part être mise en évidence. Mais cela ne veut pas dire qu'une chose et l'autre sont identiques. Il y a de l'assertion aussi bien dans le parler (*Sprechen*) au sens propre du terme, à haute voix, que dans le parler intérieur, silencieux (Reinach, SW I, p. 98)

**VIII.03.** Le *Meinen* est, dans son essence, lié à des expressions linguistiques (Reinach, SW I, p. 108)

**VIII.04.** Le contenu est, dans le cas de la visée (*Meinen*) et de la pensée, la signification (*Bedeutung*) du mot, le pensable dans mille vécus qu'il y a entre le mot et la chose : la "pensée". La signification est donc la pensée qui est effectuée dans le penser et qui est rattaché au mot (SW I, 419)

**VIII.05.** L'intentionnalité d'un vécu veut dire qu'il a une "orientation vers" (*eine Richtung auf*) quelque chose d'objectif, et cela à son tour suppose que l'objectif est en quelque façon disponible (*vorhanden*) pour la conscience. Mais cet être disponible au sens le plus large du terme n'est pas un être représenté ou du moins n'a pas besoin d'être représenté. (...) Comme représenté vaut pour nous tout objectif (*alles Gegenständliche*) que nous avons "devant" nous, ou, pour éviter toute image à coloration spatialisante, qui nous est "présent" (*präsent*), qui est "là" (*da*) pour nous (Reinach, SW I, 101).

**VIII.06.** Lorsque nous désignons les actes spécifiques que nous cherchons ici à isoler comme actes du *Meinen*, nous ne méconnaissons pas les risques d'ambiguïté que cela comporte. *Meinen* un objet, le viser comme un but (*auf ihn abzielen*), cela signifie bien aussi se tourner vers lui (*sich zu ihm zuwenden*), avoir des "vues" sur lui (*es auf ihn absehen*), ou quelque autre expression que ce soit se rapportant à l'intérêt qui porte un objet (*des pointierenden Interesses*). D'un *Meinen* en ce sens courant il ne s'agit évidemment pas ici. Un tel *Meinen* qui se tournerait ainsi vers l'objet suppose de toute évidence, d'après son essence, la présence de l'objet ainsi "visé" (*gemeint*). Alors que pour nous, ici, il s'agit de ce *Meinen* dont la caractéristique est précisément ni de représenter les objets, ni de présupposer leur être représenté (Reinach, SW I, p. 103)

**VIII.07** §19. *La fonction de l'attention dans les actes complexes. Exemple : le rapport phénoménologique entre le mot et le sens.* (...) Prenons maintenant l'exemple annoncé. Il s'agit de l'unité formée par les actes dans lesquels se constitue une expression, en tant que complexe phonique sensible, et par les actes tout différents dans lesquels se constitue la signification. (...) L'expression est sans doute perçue mais "notre intérêt ne vit pas" dans cet acte de perception ; quand notre attention n'est pas détournée, elle se porte non pas sur les signes, mais au contraire sur ce qui est désigné ; l'activité prédominante appartient donc aux actes conférant le sens. En ce qui concerne alors les actes qui les accompagnent éventuellement et qui se combinent avec eux dans l'unité de l'acte total, ils attirent sur eux à divers degrés l'intérêt dominant. (Husserl, RL 5, §19, B1 405-6)

**VIII.08.** C'est ainsi, par exemple, qu'un énoncé, une assertion, est un vécu rigoureusement unitaire, et cela du genre jugement, comme nous avons coutume de le dire tout simplement. Nous trouvons en nous non pas une simple somme d'actes, mais *un* acte, dans lequel nous distinguons en quelque sorte une face corporelle et une face spirituelle. Pareillement, un souhait exprimé n'est pas la simple juxtaposition d'une expression et d'un

souhait (en admettant qu'un n'aille pas encore ajouter un jugement sur le souhait), mais un tout, *un* acte ; et nous l'appelons tout simplement un souhait. De toute façon l'expression physique, le complexe phonique, peut être considérée comme inessentielle dans cette unité. Et elle l'est en effet, dans la mesure où à sa place aurait pu se trouver n'importe quel autre complexe phonique dans la même fonction, qui plus est, il pourrait même disparaître complètement. Mais une fois donné, et remplissant la fonction de complexe phonique, il se fond toutefois avec les actes qui l'accompagnent en un seul acte. (Husserl, RL 5, §19, 407)

**VIII.09.** Or, dans cet acte composé qui embrasse le phénomène d'expression et les actes signifiants, ce sont manifestement ces derniers—ou bien c'est l'unité d'actes les régissant eux-mêmes—qui déterminent essentiellement le caractère de l'acte total. Ce qui nous fait justement appeler du même nom le vécu exprimé et le vécu non exprimé correspondant : jugement, souhait, etc. Dans cette complexion, ce sont donc les actes signifiants qui prévalent d'une manière spéciale. C'est ce qu'il nous est arrivé de formuler de la façon suivante : quand nous effectuons normalement un acte d'expression *comme tel, nous ne vivons pas* dans les actes qui constituent l'expression en tant qu'objet physique ; notre "*intérêt*" n'appartient pas à cet objet, nous vivons au contraire dans les actes signifiants, nous sommes exclusivement *turnés vers* l'objet qui apparaît en eux, c'est cet objet que *nous avobs en vue*, c'est lui que nous *visons* en prenant ce mot dans son sens particulier, son sens *fort* (Husserl, RL 5, § 19, 408-9)

**VIII.10.** *L'attention est une fonction distinctive qui appartient à des actes ay sens précisé précédemment de vécus INTENTIONNELS* (Husserl, RL 5, §19, 409)